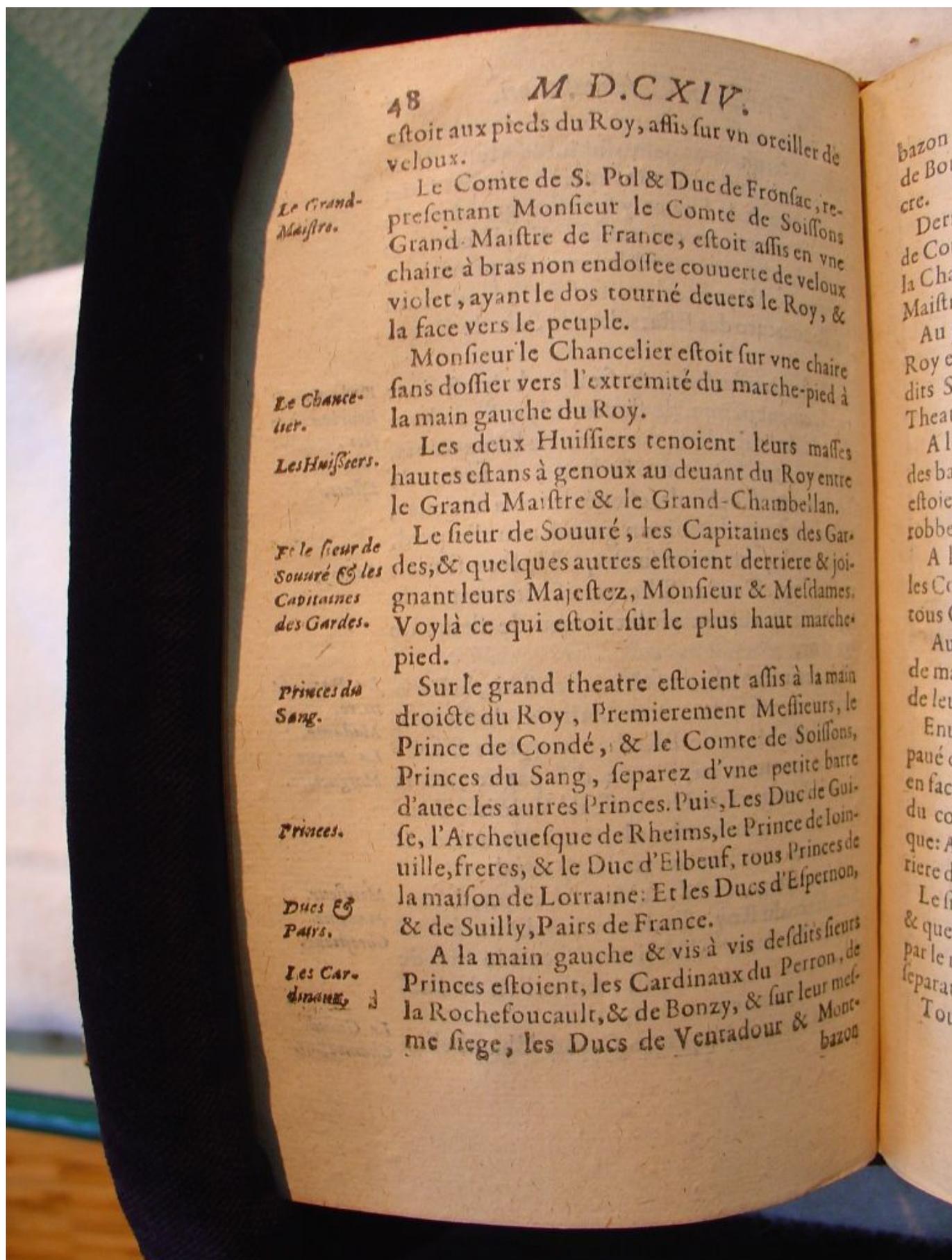


1614_2_048.jpg



48

M. D. C. X. I. V.

estoit aux pieds du Roy, assis sur vn oreiller de veloux.

Le Grand-Maistre.

Le Comte de S. Pol & Duc de Fronsac, representant Monsieur le Comte de Soissons Grand-Maistre de France, estoit assis en vne chaire à bras non endoïsee couuerte de veloux violet, ayant le dos tourné deuers le Roy, & la face vers le peuple.

Le Chancelier.

Monsieur le Chancelier estoit sur vne chaire sans dossier vers l'extremité du marche-pied à la main gauche du Roy.

Les Huissiers.

Les deux Huissiers tenoient leurs massés hautes estans à genoux au deuant du Roy entre le Grand Maistre & le Grand-Chambellan.

Et le sieur de Souré & les Capitaines des Gardes.

Le sieur de Souré, les Capitaines des Gardes, & quelques autres estoient derriere & joignant leurs Majestez, Monsieur & Mesdames. Voylà ce qui estoit sur le plus haut marche-pied.

Princes du Sang.

Sur le grand theatre estoient assis à la main droicte du Roy, Premierement Messieurs, le Prince de Condé, & le Comte de Soissons, Princes du Sang, separez d'vne petite barre d'auec les autres Princes. Puis, Les Duc de Guise, l'Archeuesque de Rheims, le Prince de Loinville, freres, & le Duc d'Elbeuf, tous Princes de la maison de Lorraine: Et les Ducs d'Espernon,

Princes.

& de Suilly, Pairs de France.

Ducs & Pairs.

Les Cardinaux.

A la main gauche & vis à vis desdits sieurs Princes estoient, les Cardinaux du Perron, de la Rochefoucault, & de Bonzy, & sur leur mesme siege, les Ducs de Ventadour & Montbazon

bazon,
de Bou
cre.

Derri
de Cou
la Cha
Maistr

Au p
Roy e
dits S
Theat

A le
des ba
estoi
robbe

A l
les Co
tous C

Au
de ma
de leu

Enu
paué d
en face
du co

que: A
riere d

Le si
& quel
par le r
separat
Tou

1614_2_049.jpg

Troisiesme Continuation.

49

bazon, Pais de France, avec les Marefchaux de Bouillon, Bois-Dauphin, Briffac, & An-
Les Marefchaux de France.

Derriere eux sur vn banc estoient le Marquis de Courtemvault, Premier Gentil-homme de la Chambre, & le Comte de la Rochefoucault Maistre de la Garderobbe.
Le Premier Gentil-homme de la Chambre & le Maistre de la Garderobbe.

Au pied du Theatre vis à vis de la chaire du Roy estoit la table des Secretaires d'Etat, lesdits Secretaires ayans le dos tourné vers ledit Theatre.
Secretaires d'Etat.

A leur main droicte proche les barrieres, sur des bancs rangez de long & dās l'aire de la sale, estoient Messieurs les Conseillers d'Etat de robe longue, & les Maistres des Requestes.
Conseillers d'Etat de robe longue. Maistres des Requestes.

A la main gauche & vis à vis d'eux estoient les Conseillers d'Etat de robe courte, presque tous Cheualiers des deux Ordres.
Conseillers d'Etat de robe courte.

Au deuant les bancs des Deputez du costé de main droicte estoient les Herauts reueftus de leurs cottes d'armes.
Les Herauts.

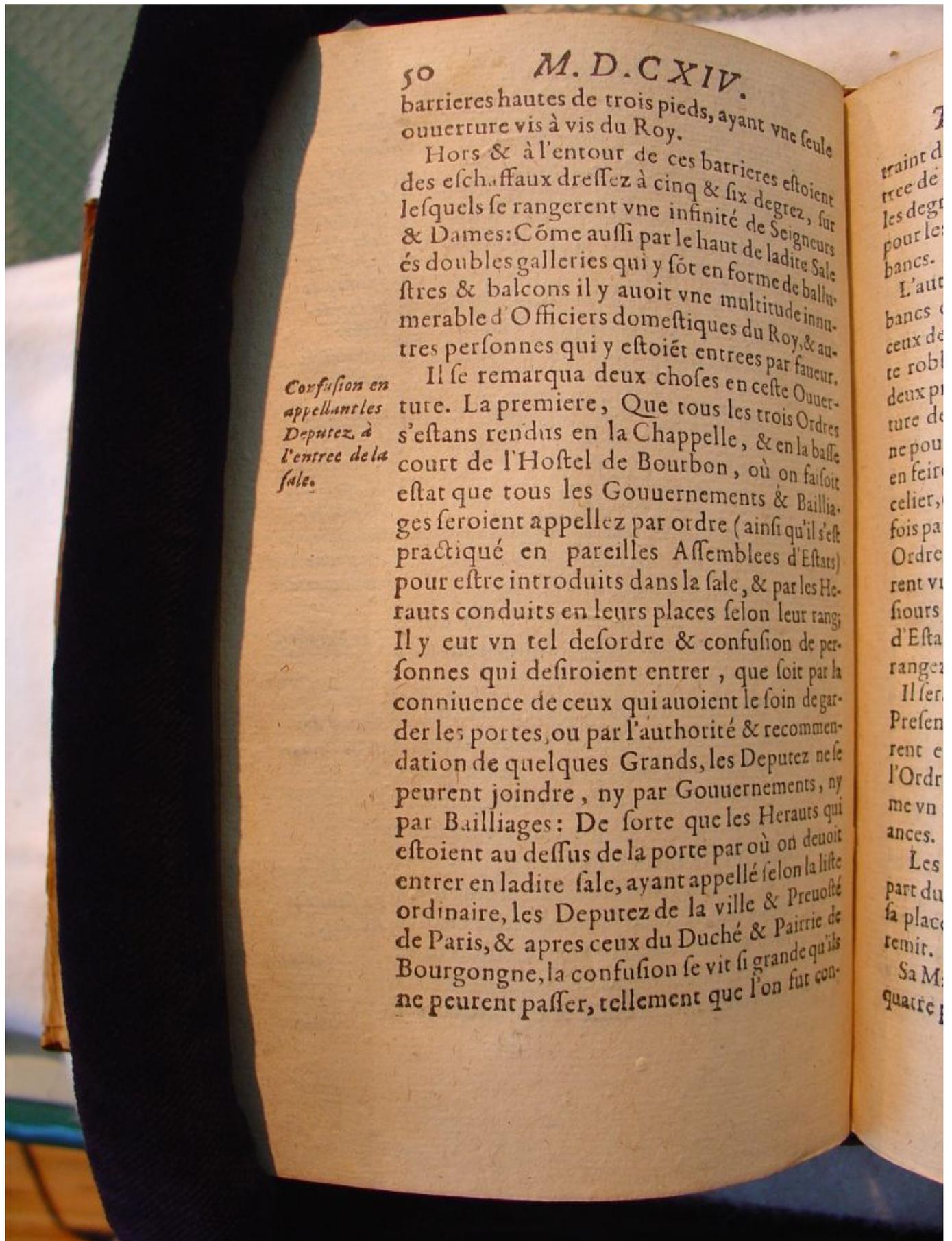
Enuiron à huit ou dix pas du Theatre sur le paué de la Sale, estoient plusieurs bancs rangez en face des deux costez de ladite sale: Ez bancs du costé droiet fut placé l'Ordre Ecclesiastique: Au costé gauche la Noblesse: Et au derriere d'eux, celui du Tiers-Estat.
Seance des Trois Ordres.

Le sieur de Rhodes Maistre des Ceremonies, & quelques gardes du Roy prez de luy, estoient par le milieu de l'allee de la Sale, & faisoient la separation des bancs rangez de large.
Le sieur de Rhodes.

Tout celà estoit enuironné & clos de fortes

D

1614_2_050.jpg



50 M. D. C. X. I. V.
barrieres hautes de trois pieds, ayant vne seule
ouuerture vis à vis du Roy.

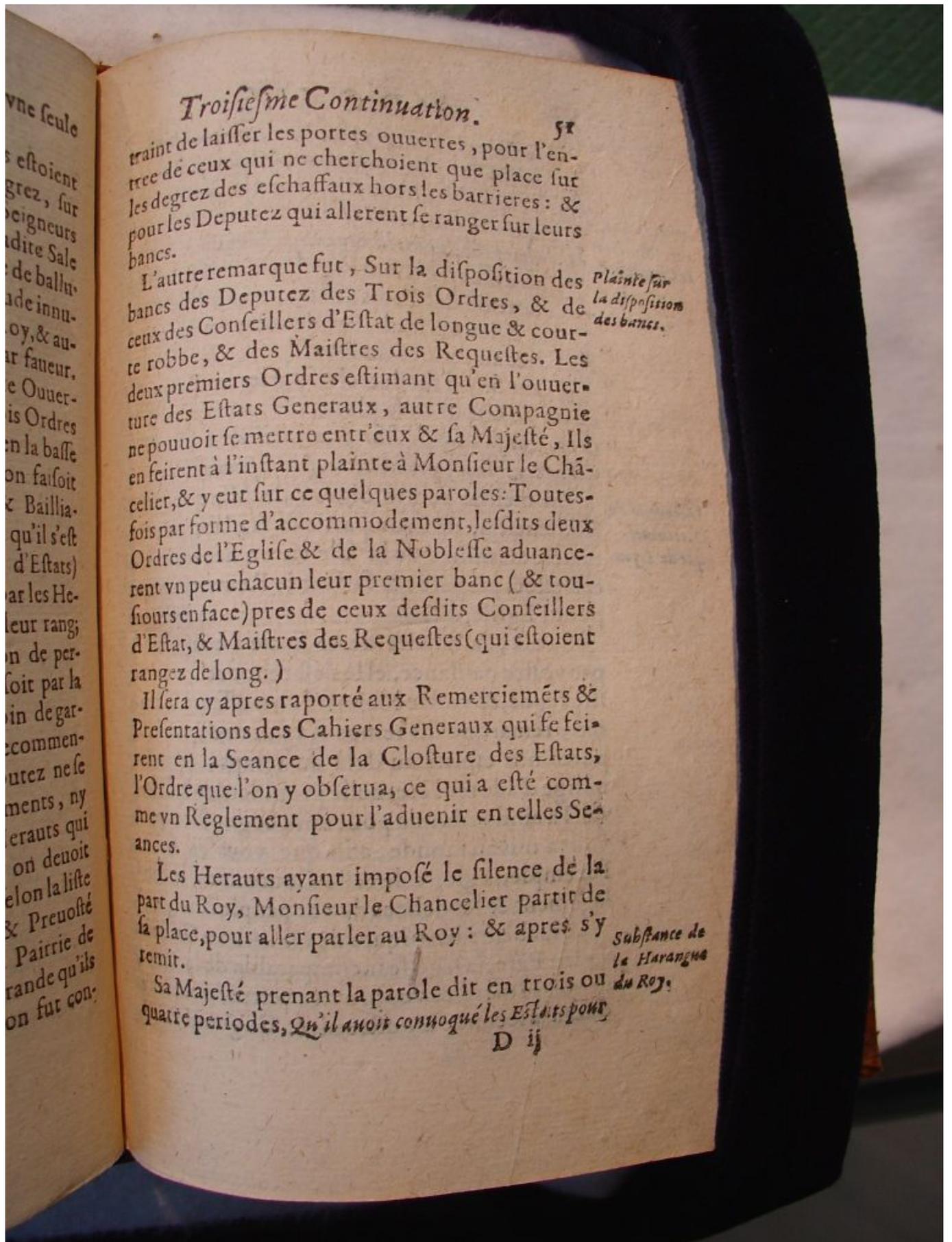
Hors & à l'entour de ces barrieres estoient
des eschaffaux dressez à cinq & six degrez, sur
lesquels se rangerent vne infinité de Seigneurs
& Dames: Côme aussi par le haut de ladite Sale
és doubles galleries qui y fôt en forme de Sale
stres & balcon il y auoit vne multitude innu-
merable d' Officiers domestiques du Roy, & au-
tres personnes qui y estoiet entrees par faueur.

*Confusion en
appellant les
Deputez à
l'entree de la
sale.*

Il se remarqua deux choses en ceste Ouuer-
ture. La premiere, Que tous les trois Ordres
s'estans rendus en la Chappelle, & en la basse
court de l'Hostel de Bourbon, où on faisoit
estat que tous les Gouvernements & Baillia-
ges seroient appelez par ordre (ainsi qu'il s'est
practiqué en pareilles Assemblees d'Estats)
pour estre introduits dans la sale, & par les He-
rauts conduits en leurs places selon leur rang;
Il y eut vn tel desordre & confusion de per-
sonnes qui desiroient entrer, que soit par la
conniuece de ceux qui auoient le soin de gar-
der les portes, ou par l'authorité & recommen-
dation de quelques Grands, les Deputez ne se
peurent joindre, ny par Gouvernements, ny
par Bailliages: De sorte que les Herauts qui
estoient au dessus de la porte par où on deuoit
entrer en ladite sale, ayant appellé selon la liste
ordinaire, les Deputez de la ville & Preuosté
de Paris, & apres ceux du Duché & Pairrie de
Bourgongne, la confusion se vit si grande qu'ils
ne peurent passer, tellement que l'on fut con-

7
traint d'
tree de
les deg
pour le
bancs.
L'aut
bancs
ceux de
te rob
deux p
ture de
ne pou
en feir
celier,
fois pa
Ordre
rent v
siours
d'Est
range
Il ser
Presen
rent e
l'Ord
me vn
ances.
Les
part du
sa plac
remit.
Sa M
quatre

1614_2_051.jpg



Troisième Continuation.

57

traint de laisser les portes ouuertes, pour l'entree de ceux qui ne cherchoient que place sur les degrez des eschaffaux hors les barrieres: & pour les Deputez qui allerent se ranger sur leurs bancs.

L'autre remarque fut, Sur la disposition des bancs des Deputez des Trois Ordres, & de ceux des Conseillers d'Etat de longue & courte robbe, & des Maistres des Requestes. Les deux premiers Ordres estimant qu'en l'ouuerture des Estats Generaux, autre Compagnie ne pouuoit se mettre entr'eux & sa Majesté, Ils en feirent à l'instant plainte à Monsieur le Chancelier, & y eut sur ce quelques paroles: Toutesfois par forme d'accommodement, lesdits deux Ordres de l'Eglise & de la Noblesse aduancerent vn peu chacun leur premier banc (& toujours en face) pres de ceux desdits Conseillers d'Etat, & Maistres des Requestes (qui estoient rangez de long.)

Plainte sur la disposition des bancs.

Il sera cy apres raporté aux Remerciémets & Presentations des Cahiers Generaux qui se feirent en la Seance de la Closture des Estats, l'Ordre que l'on y obserua, ce qui a esté comme vn Reglement pour l'aduenir en telles Seances.

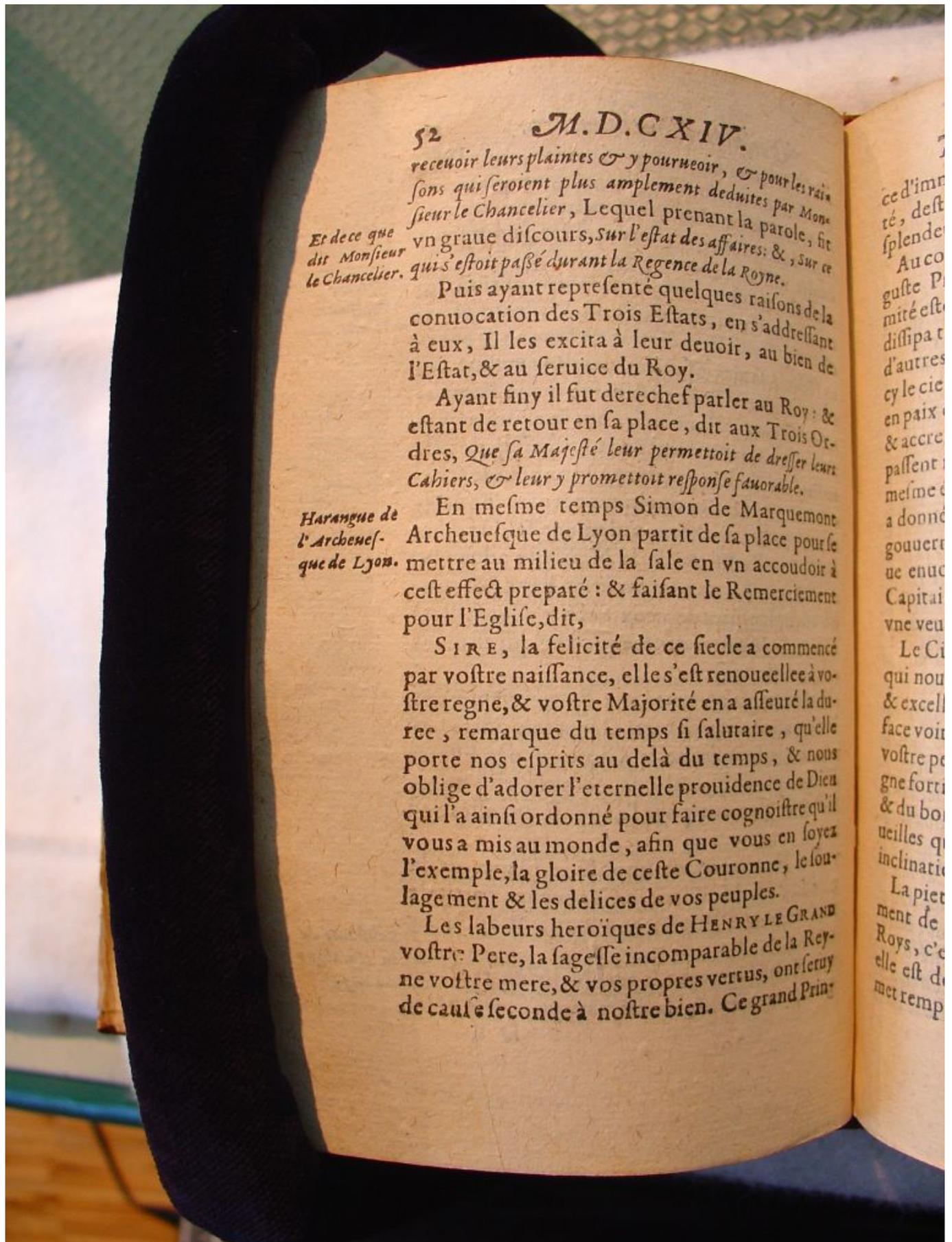
Les Herauts ayant imposé le silence de la part du Roy, Monsieur le Chancelier partit de sa place, pour aller parler au Roy: & apres s'y remit.

Substance de la Harangue du Roy.

Sa Majesté prenant la parole dit en trois ou quatre periodes, *Qu'il auoit conuoqué les Estats pour*

D ij

1614_2_052.jpg



52 M.D.C.XIV.

recevoir leurs plaintes & y pourueoir, & pour les raisons qui seroient plus amplement deduites par Monsieur le Chancelier, Lequel prenant la parole, fit vn graue discours, sur l'estat des affaires: & sur ce qui s'estoit passé durant la Regence de la Royne.

Et de ce que dit Monsieur le Chancelier.

Puis ayant representé quelques raisons de la conuocation des Trois Estats, en s'adressant à eux, Il les excita à leur deuoir, au bien de l'Estat, & au seruice du Roy.

Ayant finy il fut derechef parler au Roy: & estant de retour en sa place, dit aux Trois Ordres, Que sa Majesté leur permettoit de dresser leurs Cahiers, & leur y promettoit responce fauorable.

Harangue de l'Archeuesque de Lyon.

En mesme temps Simon de Marquemont Archeuesque de Lyon partit de sa place pour se mettre au milieu de la sale en vn accoudoir à cest effect préparé: & faisant le Remerciement pour l'Eglise, dit,

SIRE, la felicité de ce siecle a commencé par vostre naissance, elle s'est renouuclée à vostre regne, & vostre Majorité en a assuré la duree, remarque du temps si salutaire, qu'elle porte nos esprits au delà du temps, & nous oblige d'adorer l'eternelle prouidence de Dieu qui l'a ainsi ordonné pour faire cognoistre qu'il vous a mis au monde, afin que vous en foyez l'exemple, la gloire de ceste Couronne, le soulagement & les delices de vos peuples.

Les labours heroïques de HENRY LE GRAND vostre Pere, la sagesse incomparable de la Reyne vostre mere, & vos propres vertus, ont seruy de cause seconde à nostre bien. Ce grand Prin-

1614_2_053.jpg

Troisiesme Continuation.

53

ce d'immortelle memoire a fondé la tranquillité, destruit la diuision, releué la dignité & la splendeur ancienne de la France.

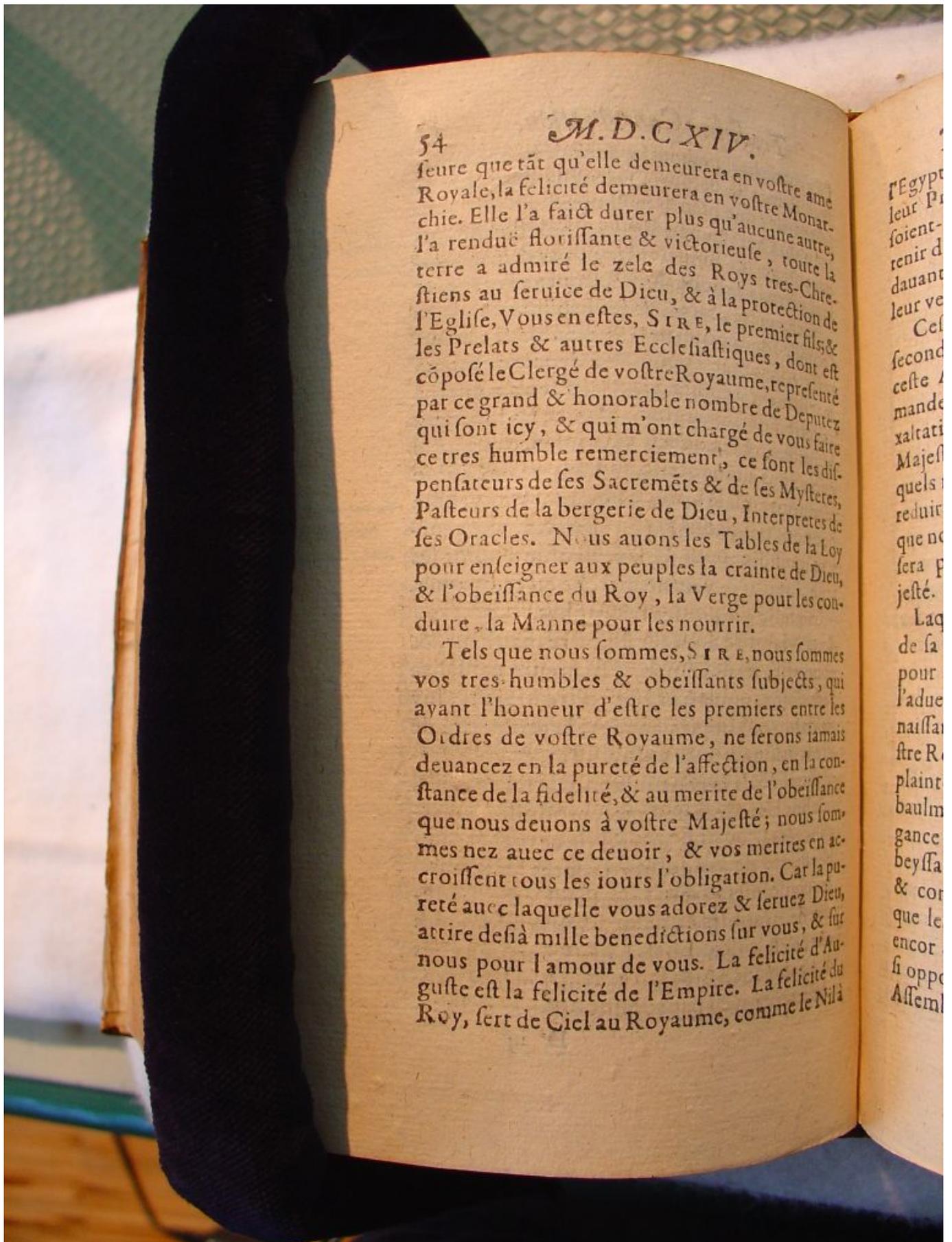
Au coucher deplorable de ce Soleil, ceste Auguste Princeſſe vostre Mere, par sa magnanimité estonna le malheur, destourna l'orage, & dissipa tous les nuages & les broüillards qui en d'autres Minoritez auoient troublé & obscurcy le ciel de cét Estat. qu'elle a depuis maintenu en paix & tranquillité au dedans, en a conserué & accru la reputation au dehors, ses loüanges passent nos discours, & sa prudence merite le meſme éloge qu'une grande lumiere del Eglise a donné au courage de Debora, Vne veufue gouverne heureusement les peuples, vne veufue enuoye les armées, vne veufue choisit les Capitaines, vne veufue marche en campagne, vne veufue ordonne les triumphes.

Le Ciel qui l'a opposée à nostre malheur, & qui nous l'a donnée pour l'heureuse naissance & excellente nourriture de vostre Majesté, luy face voir tres-longues années, la prosperité de vostre personne, & de vostre Estat, & vostre regne fortifié, de la continuation de ses conseils, & du bonheur de sa presence, produise les merueilles que le monde attend de ces genereuses inclinations que vous auez a toutes les vertus.

La pieté est la premiere, aussi est ce le fondement de toutes les autres, c'est la gloire des Roys, c'est le rampart de leurs Estats, en vous elle est desjà en sa fleur, le fruit qu'elle promet remplit nos cœurs d'alegresse, & nous af-

D ij

1614_2_054.jpg



54 M.D.C.XIV.

seure que tât qu'elle demeurera en vostre ame Royale, la felicité demeurera en vostre Monarchie. Elle l'a faict durer plus qu'aucune autre, l'a renduë florissante & victorieuse, toute la terre a admiré le zele des Roys tres-Christiens au service de Dieu, & à la protection de l'Eglise, Vous en estes, SIRE, le premier fils, & les Prelats & autres Ecclesiastiques, dont est composé le Clergé de vostre Royaume, representé par ce grand & honorable nombre de Deputez qui sont icy, & qui m'ont chargé de vous faire ce tres humble remerciement, ce sont les dispensateurs de ses Sacremets & de ses Mysteres, Pasteurs de la bergerie de Dieu, Interpretes de ses Oracles. Nous auons les Tables de la Loy pour enseigner aux peuples la crainte de Dieu, & l'obeissance du Roy, la Verge pour les conduire, la Manne pour les nourrir.

Tels que nous sommes, SIRE, nous sommes vos tres-humbles & obeissants subjects, qui ayant l'honneur d'estre les premiers entre les Oidres de vostre Royaume, ne serons iamais deuancez en la pureté de l'affection, en la constance de la fidelité, & au merite de l'obeissance que nous deuons à vostre Majesté; nous sommes nez avec ce deuoir, & vos merites en accroissent tous les iours l'obligation. Car la pureté avec laquelle vous adorez & seruez Dieu, attire desjà mille benedictions sur vous, & sur nous pour l'amour de vous. La felicité d'Auguste est la felicité de l'Empire. La felicité du Roy, sert de Ciel au Royaume, comme le Nil à

1614_2_055.jpg

Troisième Continuation.

55

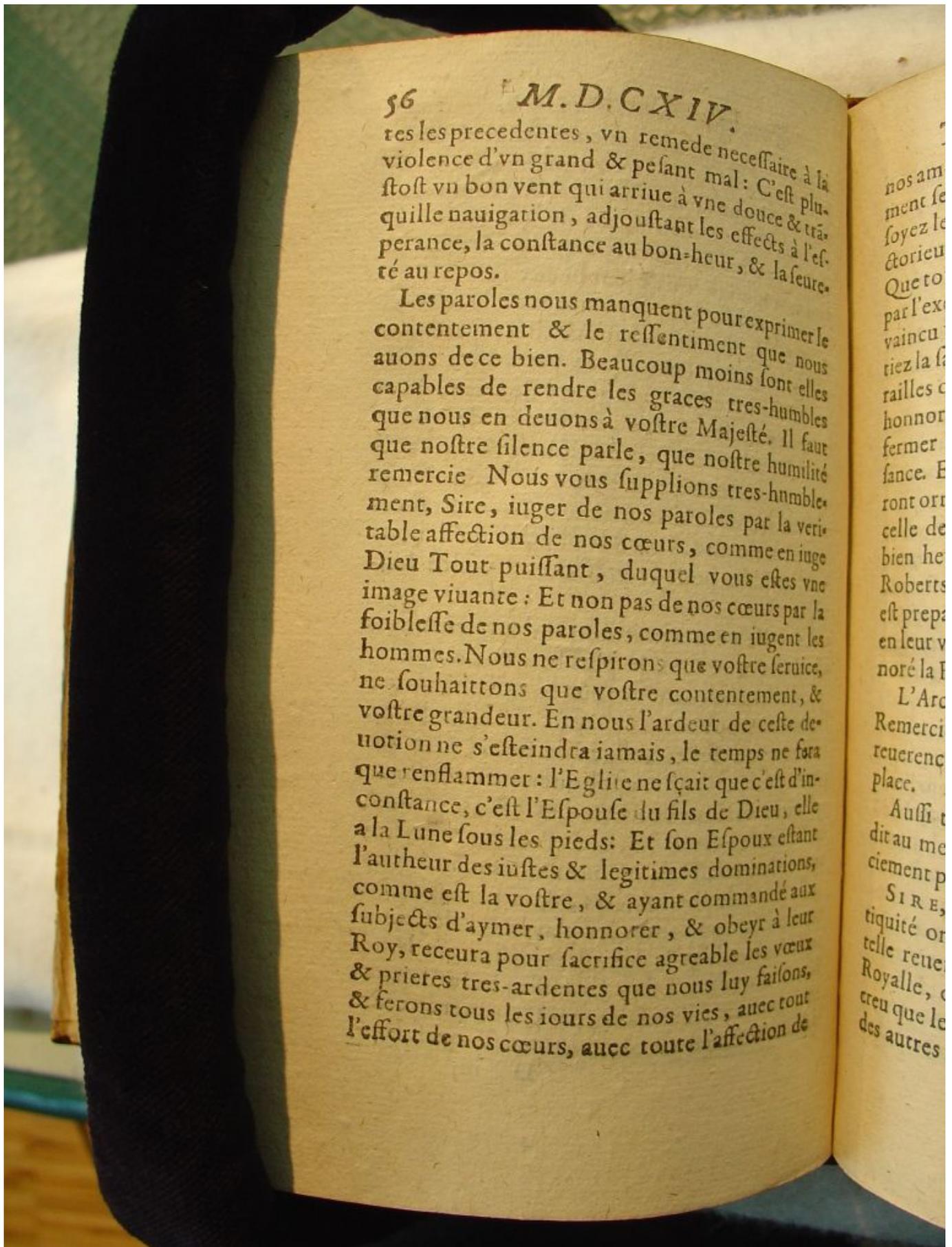
L'Egypte. Les peuples anciens exigeoient de leur Prince la prosperité, comme chose (disoient-ils) que bien faisant il leur pouuoit obtenir du Ciel: Iamais Rome ne sceut honorer dauantage les Empereurs, qu'en attribuant à leur vertu la felicité de leur siecle.

Ceste pieté, Sire, accompagnée de felicité, secondee de la prudence, nous fait esperer que ceste Assemblée conuoquée par vostre commandement reüssira à la gloire de Dieu, à l'exaltation de son Eglise, au seruice de vostre Majesté, au bien de cest Estat, à ces poincts auxquels nous auons dressé nos intentions. Nous reduirons aussi le Cahier de nos Remonstrances que nous tiendrons prest le plustost qu'il nous sera possible pour le presenter à vostre Majesté.

Laquelle ne pouuoit entrer dans les années de la Majorité sous de plus heureux auspices, pour aller au deuant de tout ce qui pourroit à l'aduenir troubler la felicité, de laquelle en naissant vous fustes obligé à ce siecle. Car vostre Royale autorité appliquée avec effect aux plaintes & supplications des Estats, sera vn baulme tres-excellent, dont l'odeur & la fragrance fera courir & redoubler l'amour & l'obeyssance de vos subjects, & la vertu guerira & consolidera toutes les playes & blessures que les troubles & desordres passez ont laissé encor en vostre Estat. La saison ne fut iamais si opportune à bien faire, car Dieu mercy ceste Assemblée n'est pas comme ont esté quasi tou-

D iij

1614_2_056.jpg



56

M. D. C X I V.

res les precedentes, vn remede necessaire à la violence d'un grand & pesant mal: C'est plustost vn bon vent qui arriue à vne douce & tranquille nauigation, adjoustant les effects à l'esperance, la constance au bon-heur, & la seureté au repos.

Les paroles nous manquent pour exprimer le contentement & le ressentiment que nous auons de ce bien. Beaucoup moins sont elles capables de rendre les graces tres-humbles que nous en deuons à vostre Majesté. Il faut que nostre silence parle, que nostre humilité remercie. Nous vous supplions tres-humblement, Sire, iuger de nos paroles par la veritable affection de nos cœurs, comme en iuge Dieu Tout-puissant, duquel vous estes vne image viuante: Et non pas de nos cœurs par la foiblesse de nos paroles, comme en iugent les hommes. Nous ne respirons que vostre seruice, ne souhaitons que vostre contentement, & vostre grandeur. En nous l'ardeur de ceste deuotion ne s'esteindra iamais, le temps ne fera que renflammer: l'Eglise ne scait que c'est d'inconstance, c'est l'Espouse du fils de Dieu, elle a la Lune sous les pieds: Et son Espoux estant l'auteur des iustes & legitimes dominations, comme est la vostre, & ayant commandé aux subjects d'aymer, honorer, & obeyr à leur Roy, receura pour sacrifice agreable les vœux & prieres tres-ardentes que nous luy faisons, & ferons tous les iours de nos vies, avec tout l'effort de nos cœurs, avec toute l'affection de

nos am
ment se
soyez le
storieu
Que to
par l'ex
vaincu
riez la f
railles c
honor
fermer
sance. E
ront or
celle de
bien he
Roberts
est prep
en leur v
noré la E
L'Arc
Remerci
reuerenc
place.
Aussi t
dit au me
ciement p
SIRE,
tiquité or
telle reue
Royalle, c
creu que le
des autres

1614_2_057.jpg

Troisiesme Continuation.

57

nos ames, qu'il luy plaife espancher abondamment ses graces sur vostre Majesté: Que vous soyez le plus religieux, le plus iuste, & plus victorieux Prince qu'aye iamais veu le Soleil. Que tous vos subjects vnis au giron de l'Eglise par l'exemple de vostre pieté, & tout l'Orient vaincu & dompté par vos armées, vous remettiez la sainte & triomphante Croix sur les murailles de Hierusalem. Que chery du Ciel & honoré du monde vous voyez heureusement fermer ce siecle, qui s'est ouuert à vostre naissance. Et qu'en fin à tant de Couronnes qui auront orné vostre chef en terre, vous adjoustiez celle de l'immortalité, dont jouyffent desjà bien heureux les Clouis, les Charlemagnes, les Roberts, & les Louys vos predecesseurs, & qui est preparee dans le Ciel à tous les Princes qui en leur vie auront aymé l'Eglise, auront honoré la Religion, & la pieté.

L'Archeuesque de Lyon ayant ainsi finy ce Remerciement pour l'Eglise, fait vne grande reuerence au Roy, puis s'alla remettre en sa place.

Aussi tost le Baron du Pont S. Pierre se rendit au mesme lieu, & fit le suiuant Remerciement pour la Noblesse.

SIRE, Les plus grands personnages de l'antiquité ont tousiours eu à si grand estime & telle reuerence, la grandeur de l'authorité Royale, que plusieurs d'entre eux n'ont pas creu que les Roys fussent de la mesme trempe des autres hommes: mais que comme petits

*Harangue du
Baron du
du Pont S.
Pierre.*

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan